

# PROGRAMME ET PRINCIPAUX POINTS A ABORDER

## MODULES RETENUS

### PREMIER JOUR :

#### MODULE 1 : BIEN – FONDE D'UN SYSTÈME COMPTABLE POUR LES ENTITES A BUT NON LUCRATIF

- Introduction
- Comptabilité – cœur de l'entité
- Manuel des procédures : outil par excellence pour une bonne comptabilité
- Indices d'une mauvaise comptabilité
- Equivalence entre la destruction de la comptabilité et celle de tous les secteurs d'activités d'une entité
- Schéma de l'exécution du travail de la comptabilité
- Importance de la pièce justificative pour la tenue de la comptabilité
- Qualités d'une pièce justificative
- Comment mesurer le sérieux du management à travers la manière de traiter la pièce justificative au sein de l'entité
- Principes comptables fondamentaux
- Caractéristiques qualitatives d'une information financière utile

#### Module 2 : PRESENTATION DU SYSTÈME COMPTABLE DES ENTITES A BUT NON LUCRATIF

- Classement et codification des comptes
- Répartition des opérations dans les classes de comptes
- Structure décimale des comptes

#### Module 3 : COMPTES DES STOCKS

- Cadre des comptes
- Inventaires comptables liés aux stocks
- Méthodes de valorisation des sorties
- Traitement comptable des stocks des marchandises
- Traitement comptable des stocks des matières premières et fournitures liées
- Traitement comptable des stocks des autres approvisionnements
- Traitement comptable des stocks des dons en nature à distribuer
- Traitement comptable des stocks des biens liés à l'activité

#### Module 4 : COMPTES D'ACTIF IMMOBILISE

- Terminologie
- Types d'immobilisation
- Cadre des comptes
- Acquisition – production – apport d'une immobilisation
- Mise en service d'une immobilisation : date et pièce justificative liée

- Amortissement d'une immobilisation
- Cession d'immobilisation
- Problématique de la comptabilisation des avances et acomptes versés sur immobilisations
- Problématique de la comptabilisation des prêts
- Problématique du fonds provenant de dons et legs d'immobilisation
- Problématique des legs et donations non encore reçus d'immobilisations destinées à la vente
- Problématique de l'usufruit temporaire
- Comptabilisation des édifices des institutions religieuses

## DEUXIEME JOUR

### Module 5 : OPERATIONS RELATIVES AUX FONDATEURS DES ENTITES A BUT NON LUCRATIF

- Problématique de la constitution des entités à but non lucratif
- Comptabilisation de la dotation consommable
- Comptabilisation de la dotation non consommable
- Problématique de la contribution des fondateurs pour couverture des frais de fonctionnement d'une fondation

### Module 6 : OPERATIONS RELATIVES AUX ADHERENTS

- Terminologie
- Comptabilisation du droit d'entrée = droit d'adhésion
- Comptabilisation d'entrée = financement par les adhérents (remboursable)
- Comptabilisation droit d'entrée
- Problématique de la cotisation des membres d'une association : appel à cotiser

### Module 7 : SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES

- Notion de subvention publique
- Typologie des subventions
- Comptabilisation des subventions

## TROISIEME JOUR

### Module 8 : COMPTABILISATION D'UNE ACTIVITE SPECIFIQUE AU SEIN D'UNE ASSOCIATION/ORDRE PROFESSIONNEL

- Notions
- Comptabilisation

### Module 9 : OPERATIONS DE MECENAT

- Terminologie
- Comptabilisation

## Module 10 : OPERATIONS DES CLUBS SPORTIFS

- Notions
- Comptabilisation

## Module 11 : NOTIONS DE GENEROSITE

- Notions
- Comptabilisation

## Module 12 : FRAIS DE RECHERCHE DES FONDS

- Notions
- Comptabilisation

## Module 13 : CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

- Terminologie
- Cadre des comptes
- Principes
- Règles de comptabilisation

## Module 14 : TRAITEMENT COMPTABLE RELATIF AU PROJET DE DEVELOPPEMENT

- Problématique des fonds d'investissement
- Problématique des fonds d'administration

## Module 15 : LES OBLIGATIONS VIS-A-VIS DE L'ADMINISTRATION FISCALE ET DE LA CNSS.

- 1- Les obligations fiscales
- 2- Les obligations vis-à-vis de la CNSS

### FORMATEURS :

- LITA BAYAYA KIZITO est titulaire d'un Certificat de formation délivré par l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature de l'OHADA (ERSUMA) portant sur le thème : "Techniques d'élaboration des États financiers OHADA des entités à but non lucratif. Consultant Formateur en Système Comptable OHADA auprès de la Fédération des Entreprises du Congo "FEC" en République Démocratique du Congo (RDC).
- SOUSSI-TCHAPI René, Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes agréé CEMAC, formateur en Audit et systèmes Comptable OHADA, Associé, Directeur Général du Cabinet RELIANCE S.A
- N'GOMA Augustin, Docteur en Banque Finance, Inspecteur Principal des Impôts avec plus de 30 ans d'expérience, enseignant de Fiscalité dans plusieurs Universités.